
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à neuf heures trente, le Comité syndical du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Damien GRASSET.

Présents : Patrice AUBERNON, François PETIT, Xavier BERNARD, Nicole BOULINEAU, Frédéric FOUQUET, Lydie VRIGNAUD, Guy AIRIAU, Guy PLISSONNEAU, Pascal MORINEAU, Anne AUBIN-SICARD, Alexandra GABORIAU, Gisèle SEWERYN, Thierry GANACHAUD, Patrice PAGEAUD, Mauricette MAUREL, Philippe RUCHAUD, Noël VERDON, Sonia GINDREAU, Pierre CAREIL, Thierry COUILLAUD, Lionel PAGEAUD, Jean-Jacques DURAND, Stéphane GUILLON, Adeline AUBERGER, Lionel GAZEAU, Alain SCHMUTZ, Yannick SOULARD, Xavier BILLAUD, Damien GRASSET, Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD

Excusés représentés :

Jean-Michel ROUILLE représenté par Daniel LAIDIN
Sabine ROIRAND représentée par Dominique PASQUIER,
Stéphane BOUILLAUD représenté par Philippe DELAHAYE
Bernard LANDAIS représenté par Francis BEAUFOUR

Excusés ayant donné pouvoir :

Miguel CHARRIER ayant donné pouvoir à Guy PLISSONNEAU,
Evelyne CHAUVEL ayant donné pouvoir à Nicole BOULINEAU,
Cécile DREURE ayant donné pouvoir à Gisèle SEWERYN,
Loïc PERON ayant donné pouvoir à Noël VERDON,
Alain ROCHEREAU ayant donné pouvoir à Sonia GINDREAU,
Joël MONVOISIN ayant donné pouvoir à Patrice PAGEAUD,
Anne BOISTEAU-PAYEN ayant donné pouvoir à Damien GRASSET

Excusés : Jessica TESSIER, Joëlle CHAIGNEAU-GAUCH, Thomas GISBERT de Callac, Yoann GRALL, Thierry RICARDEAU, Manuel GUIBERT, David BELY, Jean-François PEROCHEAU, Isabelle CADOU, Jean-Pierre CHAPALAIN, Loïc CHUSSEAU, Pascal PAQUEREAU, Jacques GAUTIER, Christian GUENION, Jean-François FRUCHET, Arnaud PRAILE, Claude DURAND, Anthony BONNET, Jérôme CARVALHO, Jean-Louis LAUNAY

Date de convocation : 4 décembre 2024

Membres en exercice : 62

Présents : 35

Votants : 42

Composition du bureau

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5711-1, L.5711-4, L.5211-2, L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1,

Vu les statuts du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis,

Vu l'installation du comité syndical en date du 6 octobre 2020,

Vu la délibération D069-COS061020 du comité syndical du 06 octobre 2020 relative à la détermination du nombre de vice-présidents,

Vu la délibération D070-COS061020 du comité syndical du 06 octobre 2020 relative à l'élection des vice-présidents de Trivalis et à la composition du bureau,

Vu la délibération D124-COS251022 du comité syndical du 25 octobre 2022 relative à la diminution du nombre de vice-présidents à la suite de la démission d'un vice-président,

Vu la délibération D083-COS250624 du comité syndical du 25 juin 2024 relative à l'élection du sixième vice-président,

Vu la délibération D084-COS250624 du comité syndical du 25 juin 2024 relative à l'actualisation de la composition du bureau,

Vu la délibération D165-COS171224 du comité syndical du 17 décembre 2024 relative à la création d'un poste de onzième vice-président,

Vu la délibération D166-COS171224 du comité syndical du 17 décembre 2024 relative à l'élection du onzième vice-président,

Considérant l'élection du onzième vice-président à Trivalis

Sur proposition de Monsieur le Président, le comité syndical est invité à délibérer sur la composition du bureau de Trivalis comme suit :

Président	Damien GRASSET
1 ^{er} Vice-président	Guy PLISSONNEAU
2 ^{ème} Vice-présidente	Anne AUBIN-SICARD
3 ^{ème} Vice-présidente	Patrice PAGEAUD
4 ^{ème} Vice-président	Pierre CAREIL
5 ^{ème} Vice-président	Stéphane BOUILLAUD
6 ^{ème} Vice-président	Yannick SOULARD
7 ^{ème} Vice-président	Yoann GRALL
8 ^{ème} Vice-président	Frédéric FOUQUET
9 ^{ème} Vice-président	Lionel GAZEAU
10 ^{ème} Vice-président	Noël VERDON
11 ^{ème} Vice-président	Christophe HOGARD

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le comité syndical décide que le bureau de Trivalis sera composé du président et de onze (11) vice-présidents et arrête la composition du bureau de Trivalis comme suit :

Président	Damien GRASSET
1 ^{er} Vice-président	Guy PLISSONNEAU
2 ^{ème} Vice-présidente	Anne AUBIN-SICARD
3 ^{ème} Vice-présidente	Patrice PAGEAUD
4 ^{ème} Vice-président	Pierre CAREIL
5 ^{ème} Vice-président	Stéphane BOUILLAUD
6 ^{ème} Vice-président	Yannick SOULARD
7 ^{ème} Vice-président	Yoann GRALL
8 ^{ème} Vice-président	Frédéric FOUQUET
9 ^{ème} Vice-président	Lionel GAZEAU
10 ^{ème} Vice-président	Noël VERDON
11 ^{ème} Vice-président	Christophe HOGARD

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).